



Les recensions de l'Académie de mai 2026¹

La tribu au Maghreb et au Sahara : (Antiquité-temps présent) / sous la direction de Stéphanie Guédon ; avec la collaboration de Yazid Ben Hounet et Charles Grémont

Éd. Ausonius, 2024

Cote : 68.715

L'ouvrage se propose de préciser la notion de « tribu » considérée dans la longue durée sur des territoires compris entre les rives de la Méditerranée et le Sahara. Ce mot, emprunté au latin, sert aujourd'hui, dans la langue française et dans le langage scientifique courant, à désigner des sociétés sans État, mais la notion à laquelle il renvoie demeure l'enjeu de discussions. À l'aide de réflexions épistémologiques et d'études de cas, il convenait dès lors de s'interroger sur le poids de l'histoire et de l'historiographie dans l'interprétation du fait tribal au Maghreb et au Sahara, de définir les différents modèles invoqués et de tenter une identification de la (des) tribu(s) à travers quelques exemples précis.

Dans la première communication, J.-P. Van Staëvel, p. 23-44, constate le difficile dialogue entre historiens et anthropologues et entend étudier l'usage des concepts et des modèles anthropologiques dans le discours portant sur les tribus. Alors que le fait tribal est bien documenté pour le Moyen-Âge, au premier chef par Ibn Khaldoun qui a proposé de faire de la solidarité agnatique un élément-clé de la dynamique tribale, il évoque plusieurs ouvrages qui ont marqué les études. La réflexion sociologique conduite par R. Montagne, *Les Berbères et le Makhsen* (1930), met en avant le processus politique à l'œuvre dans la figure du chef temporel, l'*amghar*, thèse dont s'est inspiré H. Terrasse dans son *Histoire du Maroc des origines au protectorat français* (1949-1950). J. Berque a révélé les relations complexes que tissaient les Seksawa entre les niveaux écologique, social et symbolique tout en refusant toute systématisation (*Structures sociales du Haut-Atlas*, 1955), ce qui lui a valu une reconnaissance scientifique modeste. À l'inverse, l'ouvrage d'E. Gellner, *Saints of the Atlas* (1969), qui a développé l'idée de segmentarité de l'organisation tribale, a rencontré une large adhésion.

Pendant la période qui a suivi l'indépendance, les études sur la tribu ont connu un relatif effacement au profit d'un discours sur la construction nationale ; la période actuelle est marquée par la reprise du débat sur l'organisation segmentaire de la tribu. L'auteur consacre la seconde partie de son article à l'étude de la révolution almohade, prélude à la formation de l'empire du même nom, pour comprendre comment un système segmentaire sans structure d'autorité stable s'est transformé en un État. Si l'historiographie anglo-saxonne privilégie la figure charismatique du fondateur, Ibn Tûmart, et le rôle



Les recensions de l'Académie des sciences d'outre-mer sont mises à disposition selon les termes de la licence [Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transposée](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).

Cette recension est basée sur un ouvrage disponible à la [bibliothèque de l'académie des science d'outre-mer](#)



de l'endoctrinement, l'auteur propose une autre hypothèse. Ibn Tûmart serait un héritier, le tenant d'un pouvoir traditionnel reposant sur une légitimité transmise, son grand-père paternel ayant été selon une source, un *aguellid*, terme qui possède depuis l'Antiquité une connotation royale.

M. Ghourirgate, p. 113-123, s'est aussi intéressé à la démarche de Jacques Berque. Après avoir évoqué le contexte des publications du XIX^e siècle, notamment celle de Mercier en 1888, qui privilégiait les Almohades, qui ont constitué un État fort et lutté contre les tribus tout en unifiant le Maghreb, l'auteur rappelle que le terme tribu désignait systématiquement au XIX^e siècle des sociétés situées à un stade premier de l'évolution de l'humanité comparé à celui des sociétés de l'Europe occidentale, considéré comme la modernité s'opposant à un « Autre » tribal. Cette conception culmina au début du siècle suivant et J. Berque entreprit de la contrecarrer en s'intéressant d'abord à l'espace, puis à l'histoire et en soulignant, dans une troisième étape, le caractère manipulateur à l'œuvre dans l'utilisation des généalogies.

Le recours aux données de terrain interroge la pertinence de la distinction entre tribu et cité et l'Antiquité est représentée par un article de D. J. Mattingly, p. 45-78, qui a évoqué la nécessité de décoloniser la notion de tribu véhiculée par l'historiographie passée. Alors qu'il admet que les chercheurs modernes ont reconnu les distorsions idéologiques du passé, il affirme que le récit « post-colonialiste est toujours mêlé à certaines des mêmes hypothèses jugeant de l'action ancienne de Rome ». Le lecteur aurait aimé plus de précisions sur ce point, cette remise en question ayant largement été effectuée depuis de nombreuses années. L'auteur résume ensuite très rapidement les acquis sur les peuples - terme qu'il préfère à celui de tribu - présents dans le nord de l'Afrique, dont les Maures et les Numides, qui se sont constitués en véritables États aux III^e-II^e siècles av. J.-C. Puis il traite plus longuement des Garamantes, qui occupaient le Fezzan, un peuple qu'il a largement contribué à faire connaître grâce aux nombreuses recherches qu'il a menées dans la région. Groupé en villages ou en villes, notamment à Garama (Jarma), cultivant la terre dans les oasis, utilisant le système des foggaras qui s'est largement développé, les Garamantes ont constitué un chaînon entre le Sahara et la Méditerranée, particulièrement entre 500 av. J.-C. et 400 ap. J.-C. Leurs constructions, leurs techniques de production avancées, l'existence d'un système politique et religieux cohérent et d'une hiérarchie sociale prononcée prouvent, semble-t-il, que ce peuple a formé un véritable État au sens où on l'entend communément.

J.-P. Van Staëvel, A. Filih et A. Ettahiri, p. 79-98, ont rendu compte d'une structure archéologique datant de l'époque médiévale sur le site d'Igiliz, qui a vu naître le mouvement almohade mené par Ibn Tûmart. Explorés depuis le début du siècle, les vestiges ont livré les images d'une société montagnarde aux XII^e-XIII^e siècles. À proximité du sommet de la cité, un vaste bâtiment doté de deux banquettes a particulièrement intrigué les chercheurs. La datation des restes indique une fourchette allant du début du XI^e au milieu du XIII^e siècle et l'abandon du site ne semble pas avoir été provoqué par des destructions violentes. Au terme d'une analyse archéologique, associée à des textes datant des débuts du mouvement almohade et à des études ethnographiques, les auteurs proposent d'en faire un lieu d'assemblée de la tribu.



Plusieurs communications ont insisté sur la difficulté à manier le terme de tribu tant sa signification peut varier. Ainsi, E. Voguet, p. 101-111, s'est intéressée à ce concept dans l'organisation du peuplement du Touat médiéval, où sa variabilité se retrouve dans l'usage des termes locaux, notamment arabes (*qabā'il, baṭn-s, asnāf*), chacun pouvant désigner l'ensemble du groupe ou une fraction de celui-ci, ce qui n'aide guère à identifier les contours exacts des groupes sociaux de la région. Les tribus berbères sédentarisées ont été soumises par des tribus nomades arabes et l'étude sur le processus de la formation des ksour (*qsūr*) indique que le regroupement s'est fait en fonction des lignages et des nécessités urbaines, comme le montre l'exemple de l'agglomération de Tamentit, bien documentée. Ces groupes fonctionnaient jadis avec des représentations lignagères fortes, mais celles-ci s'effacent derrière un idéal théorique islamique façonné par les juristes, et les tribus ont tendance à se penser comme appartenant à la communauté des croyants.

Y. Ben Hounet, p. 126-136, s'est interrogé sur la nature de ce qui fait la communauté au sein des tribus, en posant plus précisément la question de la revendication d'un ancêtre particulier en tant qu'ancêtre éponyme comme marqueur d'une identité tribale. Après avoir enquêté sur Sid Ahmad Majdûb qui aurait vécu au début du développement du mouvement maraboutique et suscité l'émergence de la tribu des Awlâd Sid Ahmad Majdûb, l'auteur s'est tourné vers les Kunta installés dans la wilaya d'Adrar, ce qui l'a amené à reconsidérer sa lecture au sujet de l'émergence d'une tribu. Les Kunta se composent de deux catégories qu'il qualifie de Kunta « algériens » et de Kunta de « l'Azawad ». Les seconds, originaires du Sud et nouveaux arrivants, mettent en avant la référence à Ūkba ibn Nafi, le grand conquérant arabe du VII^e s., sans doute pour des raisons stratégiques, car il s'agissait pour eux de faire reconnaître leur ascendance algérienne. Cette constatation a conduit l'auteur à revenir sur les Awlâd Sid Ahmad Majdûb. En réalité, cette tribu ou fraction de tribu émerge dans la documentation au moment de la conquête coloniale et elle se distingue alors des Awlâd Sidi Shayk, auxquels ils étaient associés, en raison de divergences politiques. Elle se crée alors un ancêtre éponyme, un nom, cet « emblème onomastique » devenant un des critères fondamentaux d'identification.

Dans la dernière communication, p. 137-152, C. Grémont interroge le lien entre l'émancipation politique des Idaksahak, un groupe de pasteurs nomades dans les régions de Menaka et de Gao au nord-est du Mali, et la reconnaissance de ce groupe en tant que tribu en posant la question suivante : si l'existence d'un ordre politique autonome est reconnu comme l'un des critères fondamentaux constitutifs d'une tribu, un groupe soumis à l'autorité d'un autre peut-il être reconnu comme tribu ? Historiquement, les deux clefs de voûte des Idaksahak sont fondées sur l'élevage associé au commerce, base de la richesse du groupe, et sur l'instruction religieuse. Néanmoins, ils ont été longtemps considérés par leurs voisins comme un groupe subalterne et sont demeurés sous l'autorité des Iwellemmedan, comme l'atteste déjà A. Barth au milieu du XIX^e siècle, source écrite la plus ancienne sur cette communauté. Depuis une génération et pour se démarquer des Touareg, les Idaksahak mettent en avant leur langue, distincte du tamasheq, comme critère constitutif de leur



identité. L'auteur date le début de leur processus d'émancipation politique des révoltes de 1990, qui ont conduit beaucoup d'Idaksahak à intervenir dans les conflits armés de l'Azawad, mais en empruntant parfois des directions différentes, voire opposées, comme le confirment les événements récents.

Dans ces différentes approches riches et documentées, le lecteur appréciera les cartes insérées par les historiens dans leurs articles, mais il regrettera leur absence dans les autres articles. Compte tenu de l'ampleur de l'espace considéré qui court de la Méditerranée à l'Afrique subsaharienne, localiser les tribus et les lieux mentionnés aurait offert des points de repère d'autant plus utiles que ces régions sont affectées par une importante instabilité et des guerres depuis de nombreuses années.

En conclusion, cet ouvrage questionne la notion de tribu dans le langage scientifique et invite à revenir sur sa conception. Longtemps perçue par la négative, en opposition à la « civilisation », les réflexions épistémologiques et les analyses approfondies exposées ici prouvent qu'il convient de considérer chaque communauté dans son dynamisme propre, en tenant compte de son organisation, de l'époque pendant laquelle elle s'est constituée et du contexte géopolitique au sein duquel elle évolue.

Claude Briand-Ponsart